

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

SPECIAL N ° 192 - DECEMBRE 2014

SOMMAIRE

Agence regionale de sante		
Arrêté N °2014330-0024 - Arrêté n ° DS-2014/268 portant délégation de signature		
du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Ile- de- France - Général - DT 95	······	1
Direction régionale des finances publiques d'Ile- de- France et du départen	nent de Paris	
Arrêté N°2014244-0140 - Arrêté portant délégation de signature à : BURY Jean Yves, FRIC Paulette, ZIMBOULIS Laurent, GANIL Claudette, MALLEK Chantal DESNEUX		
Yannick, KASPEREK Hervé, SUPIOT Joël, LE BRUN Jean Yves, WATTIEZ Edith, CORDANI Nadia		6
Arrêté N °2014244-0141 - Arrêté portant délégation de signature à : DELPLANQUE		
Clémence, AUJARDIAS René, COULIBEUF Sandrine, MOTHES Nadège, MOUNISSAMY		
Sandrine, POUDEROUX Alain, BUSSON Sébastien, HAMDI Rida, JACOBY KOALY Carole,		
MANZATI Massimigliano, POCHERON Aurélien, SALIM Karim, RIHOUAY-N'GOTH Aurélie, CANIQUITTE Célia, ROUILLE Sandrine		10
Arrêté N °2014274-0021 - Arrêté portant délégation de signature à : MADELMON		
Jean Yves, CAURETTE- PHILIPPON Corinne, SCARBONCHI Brigitte, CARPENTIER Grégory,		
CASSARD Lauriane, DELLIS Daniel, DURAC Nathalie, DUYTSCHAEVER Florent, EVAN		
Marie Claire, HALLUIN Bernadette, HIERNAUX Corinne, LIGNEREUX Frédéric, DUCTEIL		
Marie Paule, MANGIONE Stéphane, MARCOS Ludovic, ROLFO Michèle, SOLER Ghislain,		13
BALESTIE Catherine, GALLET Aurore, MARTIN Martine, PREDALLE Julien, SEGARD Amandine		10
Autre N°2014335-0001 - Liste des responsables de service disposant de la délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal prévue		10
par le III de l'article 408 de l'annexe II au code général des impôts		19



Arrêté n °2014330-0024

Agence régionale de santé

Arrêté n ° DS-2014/268 portant délégation de signature du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Ile- de- France - Général - DT 95



ARRETE n°DS-2014/268

PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE

du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France

Vu Le code de la santé publique et notamment le titre III du livre IV de la première partie, consacré aux Agences Régionales de Santé

Vu Le code de l'action sociale et des familles

Vu Le code de la sécurité sociale

Vu Le code du travail

Vu Le code de la défense

Vu Le code de l'environnement

Vu Le décret du 1^{er} avril 2010 portant nomination des Directeurs Généraux des Agences Régionales de Santé, nommant Monsieur Claude EVIN Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Ile de France

ARRETE

Article 1er

Délégation est donnée à Madame Anne-Lyse PENNEL-PRUVOST, déléguée territoriale du Val d'Oise, à effet de signer, pour la délégation territoriale du Val d'Oise, les actes relatifs aux domaines suivants :

- Ambulatoire et service aux professionnels de santé ;
- Etablissements et services de santé;
- Etablissements et services médico-sociaux ;
- Prévention et promotion de la santé protection de la population ;
- Veille et sécurité sanitaires ;
- Ressources humaines et affaires générales ;
- Démocratie sanitaire et inspections.

Cette délégation inclut la signature de tous les actes ou pièces, relatifs aux procédures contentieuses relevant des actes faisant grief, dans les domaines visés ci-dessus et la désignation des agents, placés sous son autorité, chargés d'assurer la représentation de l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France à l'audience dans le cadre desdites procédures.

Article 2

Demeurent réservés à la signature du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé lle-de-France :

- Les actes de saisine du tribunal administratif et la chambre régionale des comptes
- Les arrêtés portant autorisation, modification, transfert ou de cessation d'activité des structures relevant de la compétence de l'Agence Régionale de santé d'Ile-de-France, à l'exception de ceux relatifs aux officines de pharmacie, aux laboratoires de biologie médicale et aux sociétés de transport sanitaire
- Les correspondances adressées au Président de la République, aux Ministres, aux membres du Gouvernement, aux parlementaires et aux Présidents des conseils régionaux et généraux

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de la déléguée territoriale, la délégation qui lui est conférée est donnée à Monsieur Laurent HAAS, délégué territorial adjoint, sur l'ensemble des attributions de la déléguée territoriale.

Article 4

En cas d'absence ou d'empêchement simultanés de la déléguée territoriale et du délégué territorial adjoint, délégation de signature est donnée aux responsables de département et service suivants, sur l'ensemble des attributions du délégué territorial :

- Madame Elisabeth COATIVY, responsable du Département Coordination des Inspections et Réclamations
- Madame Hélène EYCHENNE, responsable du Département Etablissements de Santé
- Madame Anne GAMBLIN-SRECKI, responsable du Département Pilotage et Fonctions Support
- Monsieur Yves IBANEZ, responsable du Pôle Veille et Sécurité Sanitaires
- Madame Ghislaine OLIVIER, responsable du Département Prévention et Promotion de la Santé
- Madame Sophie SERRA, responsable du Département Médico-social
- Monsieur Yves SIMON-LORIERE, responsable du Département Ambulatoire et Professionnels de santé

En cas d'absence ou d'empêchement simultanés de la déléguée territoriale, du délégué territorial adjoint et des responsables de département et service, délégation de signature est donnée aux agents suivants, dans la limite de leur service d'affectation :

- Madame Stéphanie AUGUSTINIAK- MAGNE, Cellule de Veille, d'Alerte et de Gestion Sanitaires
- Madame Marjorie BARSOTTI, Département médico-social
- Monsieur le Docteur Pierre BUTTET, Pôle santé
- Madame Joëlle DEVOS, Département prévention et promotion de la santé
- Madame le Docteur Marion DREYER, Pôle Veille et Sécurité Sanitaires
- Madame Christine DOBIGNY, Pôle santé
- Monsieur Nicolas HERBRETEAU, Pôle veille et sécurité sanitaires
- Monsieur Mustapha LARABA, Département médico-social
- Madame Florence LEBLOND-VIENNOT, Service contrôle et sécurité sanitaire des milieux
- Monsieur le Docteur Rémi LE COENT, Pôle Santé
- Madame Helen LE GUEN, Service contrôle et sécurité sanitaire des milieux
- Madame le Docteur Sonia MICHAUT, Pôle Santé
- Madame Véronique QUELLEC, Département médico-social
- Madame Astrid REVILLON, Service contrôle et sécurité sanitaire des milieux
- Madame Muriel SALLENDRE, Service contrôle et sécurité sanitaire des milieux
- Monsieur André SIMONNET, Département prévention et promotion de la santé
- Madame Florence SPEYBROUCK, Département ambulatoire et professionnels de santé
- Monsieur Eric VENOUGOBALANE, Département médico-social

Article 6

Délégation de signature est donnée à Madame Anne-Lyse PENNEL-PRUVOST, déléguée territoriale du Val d'Oise, à effet de signer, tous les actes relatifs au domaine des eaux conditionnées, relevant de la compétence de l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France.

En cas d'absence ou d'empêchement du délégué territorial, la délégation qui lui est conférée est donnée, dans le domaine précité, à Monsieur Laurent HAAS, délégué territorial adjoint.

En cas d'absence ou d'empêchement simultané de la déléguée territoriale, du délégué territorial adjoint, délégation de signature est donnée, dans le domaine précité, à Monsieur Yves IBANEZ, responsable du pôle veille et sécurité sanitaires.

En cas d'absence ou d'empêchement simultané de la déléguée territoriale, du délégué territorial adjoint et du responsable du pôle veille et sécurité sanitaire, délégation de signature est donnée, dans le domaine précité, à :

- Monsieur Nicolas HERBRETEAU, pôle veille et sécurité sanitaires
- Madame Helen LE GUEN, service contrôle et sécurité sanitaire des milieux

Article 7

Délégation de signature est donnée à Madame Monique REVELLI, déléguée territoriale des Yvelines, à effet de signer, tous les actes relatifs au domaine des crématoriums et la continuité des actions de l'agence, relevant de la compétence de l'Agence Régionale de Santé IIe-de-France, pour la délégation territoriale du Val-d'Oise

En cas d'absence ou d'empêchement simultané de la déléguée territoriale des Yvelines, délégation de signature est donnée, dans le domaine précité, à Madame Corinne FELIERS, responsable du département veille et sécurité sanitaires, délégation territoriale des Yvelines.

En cas d'absence ou d'empêchement simultané de la déléguée territoriale des Yvelines et du responsable du département veille et sécurité sanitaire, délégation de signature est donnée, dans le domaine précité, à Madame Nathalie MALLET, responsable adjointe du département veille et sécurité sanitaires des Yvelines.

Article 8

L'arrêté n° DS 2014-199 du 25 septembre 2014 portant délégation de signature du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé IIe-de-France est abrogé.

Article 9

La déléguée territoriale du Val d'Oise est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Région Ile-de-France et de la Préfecture du Val d'Oise.

Fait à Paris, le 26 novembre 2014

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé lle-de-France



Claude EVIN



Arrêté n °2014244-0140

signé par Autres signataires

le 01 Septembre 2014

Direction régionale des finances publiques d'Ile- de- France et du département de Paris

Arrêté portant délégation de signature à : BURY Jean Yves, FRIC Paulette, ZIMBOULIS Laurent, GANIL Claudette, MALLEK Chantal, DESNEUX Yannick, KASPEREK Hervé, SUPIOT Joël, LE BRUN Jean Yves, WATTIEZ Edith, CORDANI Nadia



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES D'ILE
DE FRANCE ET DU DEPARTEMENT DE PARIS
POLE DE GESTION FISCALE PARIS NORD-EST
SERVICE DES IMPOTS DES ENTREPRISES DE
PARIS 8ème ROULE HOCHE
5 rue de Londres
75315 PARIS CEDEX 09

Arrêté portant délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal

Le comptable, responsable du service des impôts des entreprises de PARIS 8ème ROULE HOCHE

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247 et R* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16 :

Arrête:

Article 1er

Délégation de signature est donnée à M.BURY Jean Yves inspecteur, adjoint au responsable du service des impôts des entreprises de ROULE HOCHE, à l'effet de signer :

- 1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office, dans la limite de 60 000 € ;
- 2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération, transaction ou rejet dans la limite de 60 000 € ;
- 3°) les décisions sur les demandes de plafonnement en fonction de la valeur ajoutée de contribution économique territoriale, sans limite de montant pour les entreprises dont tous les établissements sont situés dans le ressort du service ;
- 4°) les décisions sur les demandes de remboursement de crédit de TVA, dans la limite de 100 000 € par demande ;
- 5°) les documents nécessaires à l'exécution comptable des décisions contentieuses et gracieuses sans limitation de montant ;
- 6°) les avis de mise en recouvrement et les mises en demeure de payer ;
- 7°) au nom et sous la responsabilité du comptable soussigné,
 - a) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les actes de poursuites et les





déclarations de créances ainsi que pour ester en justice ;

b) tous actes d'administration et de gestion du service.

Article 2

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer, en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office et, en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet :

1°) dans la limite de 15 000 €, aux inspecteurs des finances publiques désignés ci-après :

rnio neuleue	ZIMPOLITIC Laurent
FRIC Paulette	ZIMBOULIS Laurent

2°) dans la limite de 10 000 €, aux contrôleurs des finances publiques désignés ci-après :

GANIL Claudette	KASPEREK Hervé	LE BRUN Jean Yves
MALLEK Chantal	SUPIOT Joel	WATTIEZ Edith
DESNEUX Yannick		

3°) dans la limite de 2 000 €, aux agents des finances publiques de catégorie C désignés ci-après :

1	f
CORDANI Nadia	È
CONDAIN Naula	
	ŧ.
<u> </u>	ŧ

Article 3

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

- 1°) les décisions gracieuses relatives aux pénalités et aux frais de poursuites et portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;
- 2°) les avis de mise en recouvrement et les mises en demeure de payer ;
- 3°) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les actes de poursuites et les déclarations de créances ;

aux agents désignés ci-après :

Nom et prénom des agents	grade	Limite des décisions gracieuses
FRIC Paulette	Inspectrice	15 000€
ZIMBOULIS Laurent	Inspecteur	15 000€
WATTIEZ Edith	Contrôleur	10 000€
DESNEUX Yannick	Contrôleur	10 000€
CORDANI Nadia	Agent	2 000€





Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de Paris

A Paris, le 01 septembre 2014 Le comptable, responsable de service des impôts des entreprises,

> La comprable du SIE Annie FRAPIER



Arrêté n °2014244-0141

signé par Autres signataires

le 01 Septembre 2014

Direction régionale des finances publiques d'Ile- de- France et du département de Paris

Arrêté portant délégation de signature à : DELPLANQUE Clémence, AUJARDIAS René, COULIBEUF Sandrine, MOTHES Nadège, MOUNISSAMY Sandrine, POUDEROUX Alain, BUSSON Sébastien, HAMDI Rida, JACOBY KOALY Carole, MANZATI Massimigliano, POCHERON Aurélien, SALIM Karim, RIHOUAY-N'GOTH Aurélie, CANIQUITTE Célia, ROUILLE Sandrine



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES D'ILE DE FRANCE ET DU DEPARTEMENT DE PARIS POLE DE GESTION FISCALE PARIS NORD-EST SERVICE DES IMPOTS DES PARTICULIERS DE PARIS 17⁶⁻¹⁸ PLAINE MONCEAU 32, rue de Saint-Pétersbourg 75384 Paris Cedex 08

Arrêté portant délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal

Le comptable, responsable du service des impôts des particuliers de PARIS 17ème Plaine Monceau :

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe il et les articles 212 à 217 de son annexe IV :

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247, L. 257 A et R* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16 ;

Arrête:

Article 1er

Délégation de signature est donnée à Mme DELPLANQUE Clémence, inspectrice des finances publiques, adjointe au responsable du service des impôts des particuliers de PARIS 17^{ème} Plaine Monceau, à l'effet de signer :

- 1°) dans la limite de 60 000 €, en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restilution d'office ;
- 2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modèration, transaction ou rejet dans la limite de 60 000 € ;
- 3°) les documents nécessaires à l'exécution comptable des décisions contentieuses et gracieuses, sans limitation de montant :
- 4°) au nom et sous la responsabilité du comptable soussigné :
 - a) les avis de mise en recouvrement;
- b) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les mises en demeure de payer, les actes de poursuites et les déclarations de créances au titre des procédures collectives ou de toute autre procédure ainsi que pour ester en fustice :
 - c) tous actes d'administration et de gestion du service.

; MINISTÈRE DES PINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

Arrêté N°2014244-0141 - 02/12/2014

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer, en matière de contentieux fiscal d'asslette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office et, en matière de gracleux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet :

1°) dans la limite de 10 000 €, aux agents des finances publiques de catégorie B désignés ci-après :

			
1	M. AUJARDIAS René	Mme MOTHES Nadège	M DOUDCDOUVAL
ı		MUSA MOTTIER MORRE	M. POUDEROUX Alain
ı	Mme COULIBEUF Sandrine	Mme MOUNISSAMY Sandrine	
- 1	THING GOODELEGY CONGING	MULE MOOKING AND OWNER	

2°) dans la limite de 2 000 €, aux agents des finances publiques de catégorie C désignés ci-après ;

- 1			
- 1	M. BUSSON Sébastien	Mme JACOBY KOALY Carole	M. POCHERON Aurélien
	200 200 200 200 200 200 200 200 200 200	MANUEL CALOR	M. POCHERON Aurélien
- 1	M. HAMDI Rida	M. MANZATI Massimioliano	
- 1	TALL EN PLAINTE LANDE	in invitevit massimiliano	M. SALIM Karim

Article 3

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

- 1°) les décisions gracieuses, relatives aux pénalités et aux frais de poursuites, portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;
- 2°) les avis de mise en recouvrement ;
- 3°) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les mises en demeure de payer, les actes de poursuites et les déclarations de créances au titre des procédures collectives ou de toute autre procédure ainsi que pour ester en justice ;
- 4°) tous actes d'administration et de gestion du service ;
- à l'agent désigné ci-après :

		Limite
Nom et prénom	Grade	des décisions gracieuses
Mme RIHOUAY-N'GOTH Aurélie	contrôleuse des finances publiques	10 000 €

Article 4

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer les décisions gracieuses, relatives aux pénalités et aux frais de poursuites, portant remise, modération ou rejet, dans la limite de 3 000 € aux agents des finances publiques de catégorie B désignés ci-après :

Mme CANIQUITTE Célia	Mme ROUILLE Sandrine

Article 5

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de Paris.

A Paris, le 1er septembre 2014

Le comptable, responsable de service des impôts des particuliers

Gérard OLINGUE

MINISTÈRE DES FINANCES



Arrêté n °2014274-0021

signé par Autres signataires

le 01 Octobre 2014

Direction régionale des finances publiques d'Ile- de- France et du département de Paris

Arrêté portant délégation de signature à: MADELMON Jean Yves, CAURETTE-PHILIPPON Corinne, SCARBONCHI Brigitte, CARPENTIER Grégory, CASSARD Lauriane, DELLIS Daniel, DURAC Nathalie, DUYTSCHAEVER Florent, EVAN Marie Claire, HALLUIN Bernadette, HIERNAUX Corinne, LIGNEREUX Frédéric, DUCTEIL Paule, MANGIONE Marie Stéphane, MARCOS Ludovic, ROLFO Michèle, SOLER Ghislain, BALESTIE Catherine, GALLET Aurore, MARTIN Martine, PREDALLE Julien, SEGARD Amandine



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES D'ÎLE-DE-FRANCE ET DU
DÉPARTEMENT DE PARIS

Pôle fiscal Paris Centre et services spécialisés SIE Paris 10^{ème} Nord 5 Cité Paradis 75475 Paris Cedex 10

Délégation de signature

Le Comptable Public, M. Eric COUSIN, responsable du service des impôts des entreprises (SIE) de Paris 10^{ème} Nord;

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247 et R* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

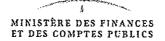
Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16 ;

Arrête:

Article 1er

Délégation de signature est donnée à M. Jean-Yves MADELMON, inspecteur divisionnaire des finances publiques, adjoint au responsable du service des impôts des entreprises de Paris 10^{ème} Nord, à l'effet de signer :

- 1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office, dans la limite de 60 000 € :
- 2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération, transaction ou rejet dans la limite de 60 000 € ;
- 3°) les décisions sur les demandes de plafonnement en fonction de la valeur ajoutée de contribution économique territoriale, sans limite de montant pour les entreprises dont tous les établissements sont situés dans le ressort du service;



- 4°) les décisions sur les demandes de remboursement de crédit de TVA, dans la limite de 100 000 € par demande ;
- 5°) les documents nécessaires à l'exécution comptable des décisions contentieuses et gracieuses sans limitation de montant ;
- 6°) les avis de mise en recouvrement et les mises en demeure de payer ;
- 7°) au nom et sous la responsabilité du comptable soussigné,
- a) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les actes de poursuites et les déclarations de créances ainsi que pour ester en justice ;
- b) tous actes d'administration et de gestion du service.

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office et, en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet :

1°) dans la limite de 15 000 €, aux Inspecteurs des finances publiques désignés ciaprès :

CAURETTE-PHILIPPON Corinne

SCARBONCHI Brigitte

2°) dans la limite de 10 000 €, aux Contrôleurs des finances publiques désignés ciaprès :

CARPENTIER Grégory

DUYTSCHAEVER Florent

MANGIONE Stéphane

CASSARD Lauriane

EVAN Marie-Claire

MARCOS Ludovic

DELLIS Daniel

HALLUIN Bernadette

ROLFO Michèle

DURAC Nathalie

HIERNAUX Corinne

SOLER Ghislain

LIGNEREUX Frédéric

DUCTEIL Marie Paule

3°) dans la limite de 2 000 €, aux Agents des finances publiques de catégorie C désignés ci-après :

BALESTIE Catherine

GALLET Aurore

PREDALLE Julien

MARTIN Martine

SEGARD Amandine

Article 3

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

- 1°) les décisions gracieuses relatives aux pénalités et aux frais de poursuites et portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;
- 2°) les avis de mise en recouvrement et les mises en demeure de payer ;
- 3°) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les actes de poursuites et les déclarations de créances ;

aux agents désignés ci-après :

Nom et prénoms des agents	Grade	Limite des décisions gracieuses
CAURETTE-PHILIPPON Corinne	Inspectrice des finances publiques	15 000 €
SCARBONCHI Brigitte	Inspectrice des finances publiques	15 000 €
MARCOS Ludovic	Contrôleur des finances publiques	' 10 000 €
DUCTEIL Marie Paule	Contrôleur des Finances Publiques	10 000€
SOLER Ghislain	Contrôleur des finances publiques	
CARPENTIER Grégory	Contrôleur des finances publiques	10 000 €
CASSARD Lauriane	Contrôleuse des finances publiques	10 000 €
DELLIS Daniel	Contrôleur des finances publiques	
DURAC Nathalie	Contrôleuse des finances publiques	10 000 €
DUYTSCHAEVER Florent	Contrôleur des finances publiques	10 000 €
EVAN Marie-Claire	Contrôleuse des finances publiques	10 000 €
HALLUIN Bernadette	Contrôleuse des finances publiques	10 000 €
HIERNAUX Corinne	Contrôleuse des finances publiques	10 000 €
LIGNEREUX Frédérique	Contrôleuse des finances publiques	10 000€
MANGIONE Stéphane	Contrôleur des finances publiques	10 000 €
ROLFO Michèle	Contrôleuse des finances publiques	10 000 €
BALESTIE Catherine	Agente des finances publiques	2 000 €
GALLET Aurore	Agente des finances publiques	2 000 €
MARTIN Martine	Agente des finances publiques	2 000 €
PREDALLE Julien	Agent des finances publiques	2 000 €
SEGARD Amandine	Agente des finances publiques	2 000 €

Délégation est donnée à l'effet de signer :

- 1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;
- 2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

aux agents désignés cl-après :

Nom et prénom des agents	Grade	Limite des décisions contentieuses	Limite des décisions gracieuses
CAURETTE-PHILIPPON Corinne	Inspectrice des finances publiques	15 000 €	15 000 €
SCARBONCHI Brigitte	Inspectrice des finances publiques	15 000 €	15 000 €
MARCOS Ludovic	Contrôleur des finances publiques	10 000 €	10 000 €
SOLER GhIslain	Contrôleur des finances publiques	10 000 €	10 000 €
CARPENTIER Grégory	Contrôleur des finances publiques	10 000 €	10 000 €
CASSARD Lauriane	Contrôleuse des finances publiques	10 000 €	10 000 €
DUCTEIL Marie Paule	Contrôleuse des finances publiques	10 000 €	10 000 €
DELLIS Daniel	Contrôleur des finances publiques	10 000 €	10 000 €
DURAC Nathalie	Contrôleuse des finances publiques	10 000 €-	10 000 €
DUYTSCHAEVER Florent	Contrôleur des finances publiques	10 000 €	10 000 €
EVAN Marie-Claire	Contrôleuse des finances publiques	10 000 €	10 000 €
HALLUIN Bernadette	Contrôleuse des finances publiques	10 000 €	10 000 €
HIERNAUX Corinne	Contrôleuse des finances publiques	10 000 €	10 000 €
LIGNEREUX Frédéric	Contrôleur des finances publiques	10 000 €	10 000 €
MANGIONE Stéphane	Contrôleur des finances publiques	. 10 000 €	10 000 €
ROLFO Michèle	Contrôleuse des finances publiques	10 000 €	10 000 €
GALLET Aurore	Agente des finances publiques	2 000 €	2 000 €
BALESTIE Catherine	Agente des finances publiques	2 000 €	2 000 €
MARTIN Martine	Agente des finances publiques	2 000 €	2 000 €
PREDALLE Julien .	Agent des finances publiques	2 000 €	2 000 €
SEGARD Amandine	Agente des finances publiques	2 000 €	2 000 €

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de Paris,

A Paris, le 1er octobre 2014,

Le chef de service comptable,

Responsable du service des impôts des entreprises

Eric COUSIN



Autre n °2014335-0001

signé par Autres signataires

le 01 Décembre 2014

Direction régionale des finances publiques d'Ile- de- France et du département de Paris

Liste des responsables de service disposant de la délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal prévue par le III de l'article 408 de l'annexe II au code général des impôts

Direction Régionale des Finances Publiques d'Ile-de-France et du département de Paris

Liste des responsables de service disposant de la délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal prévue par le III de l'article 408 de l'annexe II au code général des impôts

Paris, le 01 DECEMBRE 2014

Nom - Prénom	Responsables des services	
FOULON Francis	Services des Impôts des Entreprises : Paris 1er	
ROUBAUD Jean-Paul	Paris 2ème Bonne Nouvelle	A/C du 16/12 - HUBERT BROTHIER
COMTE Martine	Paris 2ème Vivienne	
MAURIN Nicole	Paris 3ème	п
OBERT Jean-Yves	Paris 4ème	
MORLANS Marylene	Paris Sème	23
JULLIARD Didier	Paris 6ème Notre-Dame-des-Champs	
DANTON Brigitte	Paris 6ème Odéon	
VERGUIN Pierre	Paris 7ème	
LEPAGE Serge	Paris 8ème Champs-Elysées	
RICHARD Bruno	Paris 8ème Europe Haussmann	
MEURVILLE Anne	Paris 8ème Europe Rome	
DUVERT Claude	Paris 8ème Madeleine	
LAUREC Marie-Ange	Paris 8ème Roule Artois	
FRAPIER Annie	Paris 8ème Roule Hoche	
GOUILLARD Nicole	Paris 9ème Est	
BONHOMME Marc	Paris 9ème Ouest	
COUSIN Eric	Paris 10ème Nord	74
CARLES Nicole	Paris 10ème Sud	
SUDON Pascale	Paris 11ème Saint-Ambroise	
LETOILE Dominique	Paris 11ème Folie-Wéricourt	
BEAUFILS Patrick	Paris 11ème Roquette	
LABARTHE Joëlle	Paris 11ème Sainte-Marguerite	
GUISELIN Dominique, p.i	Paris 12ème Bel-Air	
GUISELIN Dominique	Paris 12ème Quinze-Vingts	
CLOUSSE Dominique	Paris 12ème Picpus	
DELACHAPELLE Françoise	Paris 13ème La Gare	
LUTTMANN François	Paris 13ème Maison-Blanche	
DELACHAPELLE Eric	Paris 14ème Montparnasse	
ESPINASSE Dominique	Paris 14ème Alésia	
SERVOZ Daniel	Paris 15ème St Lambert	
MARTINOLES Gérard	Paris 15ème Grenelle Javel	
SANTIN Lydia	Paris 15ème Necker	
HUBERTY Alain	Paris 16ème Auteuil	
CASTETS Alain	Paris 16ème Chaillot	
BEGUIN-DAVID Claude	Paris 16ème La Muette	
PERILLIER Bernard	Paris 16ème Porte-Dauphine	
BONNET Bruno	Paris 17ème Batignolles	
HERBAUT Pascale	Paris 17ème Epinettes	
GAILLARD Françoise	Paris 17ème Les Ternes	
CUISSET Olivier	Paris 17ème Plaine-Monceau	
BEBTHON Disco	Paris 1xeme Clignancourt Goutte d'Or	
TEXTINE TIERRE	Paris 18eme Grandes-Carrières	

GUIBON François RUFFIO Bernard PUIGMAL Alain OLINGUE Gérard **BADIOU Monique NEGRE Christian** GRAVOSQUI Olivier CHAUSSY Claire JOINOVICI Marc ESCLAUZE Patrick TAILLEFER Christian BLANC Jean-Yves GINDRAT Catherine BROCHET Françoise **BELLAMIT Marie Christine HADDOUCHE Jean-François** MULLER Rémy DUPLAIX Annick DIME Chantal CALAME Janine COGUIC Danièle DURET Jean-Jacques, p.i PIQUEMAL-LAGORRE Pierre DURET Jean-Jacques BEAUMONT Jean Michel CARDEAU Marie-Françoise GACHIGNARD Jean-Paul GROSS Jean-Yves GEOFFRAY Sylvie DACHICOURT Françoise ROBERT-MARTIN Marie-Thérèse BEUNEUX Brigitte PEYRAUD Barbara GABELOTEAU Hervé PEYRONNET Bernadette MARTIN Jacques PECHEUR Jean-Luc GREZE Dominique CARUBIA Michèle TEISSEDRE Dominique CHAM Samia

ZWOLENIK Martine

Paris 19ème Buttes-Chaumont Paris 20ème Père-Lachaise Paris 20ème Charonne Paris 19ème Villette

Services des Impôts des Particuliers : Paris 1er-2ème

Paris 18ème Grandes-Carrières Nord Paris 18eme Grandes-Carrières Sud Paris 19ème Buttes-Chaumont Paris 16ème Porte-Dauphine Paris 13ème Maison-Blanche Paris 17ème Plaine-Monceau Paris 20ème Saint-Fargeau Paris 20ème Père-Lachaise Paris 15ème Saint-Lambert Paris 18ème Clignancourt Paris 14ème Montparnasse Paris 18ème Goutte-d'Or Paris 11ème Ledru-Rollin Paris 17ème Batignolles Paris 11ème Oberkampt Paris 16ème La Muette Paris 12ème Daumesnil Paris 20ème Charonne Paris 17ème Epinettes Paris 15ème Grenelle Paris 13ème La Gare Paris 19ème Villette Paris 17ème Ternes Paris 16ème Auteuil Paris 15ème Necker Paris 14eme Alesia Paris 12ème Picpus Paris 15ème Javel Paris 10ème Nord Paris 10ème Sud Paris 9ème Paris 8ème Paris 6ème Paris 7ème Paris 5ème Paris 4ème Paris 3ème

Services de Publicité Foncière :

Paris 1er bureau

Paris 4ème bureau Paris 2ème bureau Paris 8ème bureau Paris 7ème bureau Paris 6ème bureau Paris 5ème bureau Paris 3ème bureau

FRAISSE Dominique

MANE Jean-Jacques AROLD Didier CARIOU Lise GAUTIER Jean-Louis

HERBAUT Daniel DELAUCHE Didier RICHARD François

PANTEIX Christian ROSSI Frédérique CASTET Jean-Pierre FRANCOIS Nathalie MESTRUDE Claire HUMAIR Jean Marie, p.i PERRIN Françoise, p.i - CRIMIER Agnès, p.i **BOUGNAUD-VEDEL Florence** GIRAUD Isabelle MURA William FISCHER Eve-Laurence THEVENET Pascal CRIQ Bernard VIDAL Aline CHARTRAIN Daniel ROUVROY Pascale LY Marlyse LAMBERT Didier VUGHT Christian LAMBERT Didier, p.i. DUFOUR Jean-Philippe FAVRE Bernard FUENTES Hélène SCATENA Richard HUMAIR Jean-Marie PERRIN Françoise MARTICHON Brigitte LABOUX Nathalie CRIMIER Agnès ROUSSET Philippe FOLGHERA Maurice NICOLLET Florence ANDRE Marie SIMONOT Claire GREEF Pascale BUFORT Edith COUDERC Sandra HERNANDO Marie-Claude NEIGE Henri BOUTANT Bruno HAMEL Fabien SERTHON Sylvie VIARCON Jean-Claude REYNAUD Isabelle LE CREURER Amaud SZKLARZ Daniel AGIE Muriel FOBAILEM André VANDIN Maël _AJUGIE Jean-Paul ATUS César ı

> Paris 9ème bureau Paris 10ème bureau Paris 11ème bureau Paris 12ème bureau

Brigades:

2ème brigade de fiscalité personnelle et patrimoniale Paris Nord 1ère brigade de fiscalité personnelle et patrimoniale Paris Nord 2ème brigade de contrôle fiscalité immobilière Paris Ouest 1ère brigade de contrôle fiscalité immobilière Paris Ouest lère brigade de contrôle fiscalité immobilière Paris Centre 2eme brigade patrimoniale et revenus Paris Ouest Brigade de contrôle fiscalité immobilière Paris Est 1ere brigade patrimoniale et revenus Paris Ouest 10ème brigade de vérification Paris 16ème 9ème brigade de vérification Paris 16ème 6ème brigade de vérification Paris 15ème 5ème brigade de vérification Paris 15ème 4ème brigade de vérification Paris 15ème 6ème brigade de vérification Paris Centre 8ème brigade de vérification Paris 16ème Sème brigade de vérification Paris Centre 4ème brigade de vérification Paris Centre 3ème brigade de vérification Paris Centre 2ème brigade de vérification Paris Centre 1ème brigade de vérification Paris Centre 9ème brigade de vérification Paris Centre 4ème brigade de vérification Paris Centre 2ème brigade de vérification Paris Centre 2ème brigade de vérification Paris 16ème 7ème brigade de vérification Paris Centre 3ème brigade de vérification Paris Ouest 3ème brigade de vérification Paris 7ème l 1ème brigade de vérification Paris Nord 10ème brigade de vérification Paris Nord 9ème brigade de vérification Paris Nord 8ème brigade de vérification Paris Nord 6ème brigade de vérification Paris Nord 7ème brigade de vérification Paris Nord 5ème brigade de vérification Paris Nord 4ème brigade de vérification Paris Nord 3ème brigade de vérification Paris Nord 2ème brigade de vérification Paris Nord ère brigade de vérification Paris Centre 1ère brigade de vérification Paris 7ème 7ème brigade de vérification Paris Est 5ème brigade de vérification Paris Est 4ème brigade de vérification Paris Est 3ème brigade de vérification Paris Est 2ème brigade de vérification Paris Est 1ère brigade de vérification Paris Nord 9ème brigade de vérification Paris Est 1ère brigade de vérification Paris Est Brigade Patrimoniale Paris Centre

BESNARD MANGIN Caroline CRASPAIL Dominique **BELVO Christian** NICOLLET Florence **DUBOIS** Frédéric **GRANCHER Arnaud** DAVID Marie-Noëlle VIGIER Vincent TARIDEC Gilles ANNEBICQUE Bernard FAIJEAN Philippe BRICHET Annie GRAVIERE Martine BARIBAUD Christian GIQUEL Elisabeth COUSSY Anne ANNEQUIN Nicole BONNET Dominique POREYE Thérèse Marie GOGUET Mireille DEFORGE Christophe DUPERRIER Françoise ALLAIN Françoise DE MONTELLA Alain CHIRON Carine BREWEE Gilles BOSCQ Jean-Pierre ZWOLENIK Martine FOIN Christine DUPLAIX Annick PELEN Jocelyne VACHIAS Sylvie TRESARRIEU Elisabeth RAY Laure THORNARY Catherine CLOTEAU Valentine ACAZE Didier MBERT Denise ZENO Annie ZENO Annie, p.i - GRANCHER Arnaud, p.i JAULHAC Laurent ROCH Catherine MARTINI Isabelle MORGAND Jean-Michel HANS Agnès AUZE Sylvie OUBIERE Annick l

3ème brigade patrimoniale et revenus Paris Ouest
2ème brigade de vérification Paris Sud
4ème brigade de vérification Paris Sud
5ème brigade de vérification Paris Sud
6ème brigade de vérification Paris Sud
7ème brigade de vérification Paris Sud
1ère brigade de contrôle fiscalité immobilière Paris Sud
Brigade Patrimoniale Paris Sud

Pôles Contrôle Expertise et Fiscalité Immobilière :

Pôle contrôle expertise des particuliers et fiscalité immobilière Paris 7ème Pôle contrôle expertise Paris 8ème Chps-Elysées Europe Haussmann Pôle contrôle expertise Paris 8ème Madeleine Europe Rome nspection de fiscalité personnelle et patrimoniale Paris 8ème Pôle contrôle expertise et fiscalité immobilière Paris 5ème Pôle contrôle expertise Paris 8ème R. Artois R. Hoche Pôle contrôle expertise des professionnels Paris 7ème Pôle contrôle expertise Paris 3ème et 4ème Fiscalité immobilière élargie Paris 12ème Pôle contrôle expertise Paris 11ème Pôle contrôle expertise Paris 14ème Pôle contrôle expertise Paris 13ème Pôle contrôle expertise Paris 12ème Pôle contrôle expertise Paris 10ème Fiscalité immobilière élargie 11ème Pôle contrôle expertise Paris 6ème Pôle contrôle expertise Paris 2ème Pôle contrôle expertise Paris 9ème Pôle contrôle expertise Paris 1er

Autre N°2014335-0001 - 02/12/2014

Pôle contrôle expertise des particuliers et fiscalité immobilière Paris 16ème Chaillot/Dauphine Pôle contrôle expertise des particuliers et fiscalité immobilière Paris 16ème Muette Pôle contrôle expertise des particuliers et fiscalité immobilière Paris 16ème Auteui Pôle contrôle expertise des professionnels Paris 15ème Saint-Lambert/Necker Pôle contrôle expertise des particuliers et fiscalité immobilière Paris 15ème Pôle contrôle expertise des professionnels Paris 16ème Auteuil/La Muette Pôle contrôle expertise des professionnels Paris 16ème Chaillot/Dauphine Pôle contrôle expertise des professionnels Paris 15ème Grenelle/Javel Inspection de fiscalité personnelle et patrimoniale PARIS 18ème Pôle contrôle expertise Paris 17ème Plaine-Monceau/Epinettes Inspection de fiscalité personnelle et patrimoniale Paris 17ème Pôle contrôle expertise Paris 17ème Ternes/Batignolles Fiscalité immobilière élargie Paris 20ème Fiscalité immobilière élargie Paris 19ème Fiscalité immobilière élargie Paris 14ème Pôle contrôle expertise Paris 20ème Pôle contrôle expertise Paris 19ème Fiscalité immobilière élargie Centre Pôle contrôle expertise Paris 18ème

Pôle d'évaluation des locaux professionnels (PELP)

Pôles de Recouvrement Spécialisé:

Paris Centre Paris Nord Est Paris Sud Ouest —— Centres des Impôts Fonciers Paris Centre Paris Nord Paris Ouest Paris Ouest	KAMINSKE Martial	FALCOU Michel	PEDEUTOUR Nicole	BOISSON Sophie	VAUCHEY Jean-Pascal		1	PONS Pierre-Jean	ZANINI Dominique	RECOUPE Nelly
	Paris Sud	Paris Ouest	Paris Nord	Paris Est	Paris Centre	Centres des Impôts Fonciers	1	Paris Sud Ouest	Paris Nord Est	Paris Centre

Administrateur général des Finances publiques

Le chef de cabinet,

Dominique PROCACCI